

## COMMUNE DE TRONGET

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française  
Département de l'Allier  
Arrondissement de Moulins

Date de convocation :  
9 décembre 2024

Nombre de conseillers :  
En exercice : 14  
Présents : 10  
Votants : 14

*Le quorum étant atteint, le  
Conseil Municipal peut  
valablement délibérer.*

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi 18 décembre à 19h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni salle de la Mairie sise 8 passage de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Maire, Jean-Marc DUMONT.

Présents : Elena BARANSKI, Daniel CANTE, Alain DETERNES, Jean-Marc DUMONT, Audrey GERAUD, Stéphane HERAULT, Pascal RAYNAUD, Patricia RAYNAUD, Sylvain RIBIER, Franck VALETTE,

Excusés : Patrick AMATHIEU, Laurent BRUN, Jean-Marc CARTE, Annie WEGRZYN

Pouvoirs : Patrick AMATHIEU à Pascal RAYNAUD, Laurent BRUN à Stéphane HERAULT, Jean-Marc CARTE à Franck VALETTE, Annie WEGRZYN à Elena BARANSKI

Secrétaire de séance : Stéphane HERAULT

### Tarifs communaux au 1er janvier 2025 N°47/2024

Monsieur le Maire indique qu'il convient de fixer les tarifs communaux à appliquer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

#### Tarifs des présences à la garderie

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer le prix de présence à la garderie comme suit, à compter du **1er janvier 2025**, de la façon suivante :

GARDERIE	Pour mémoire Tarif 2024	Tarif 2025
La demi-heure	0,70 €	0,70 €

#### Tarifs au cimetière communal

A compter du **1er janvier 2025**, le Conseil Municipal fixe les tarifs suivants des concessions de terrains au cimetière communal :

CIMETIERE	Pour mémoire Tarif 2024	Tarif 2025
Concession trentenaire (le m <sup>2</sup> )	60,00 €	60,00 €
Concession cinquantenaire (le m <sup>2</sup> )	100,00 €	100,00 €
Dépôt de corps au caveau provisoire	30,00 €	30,00 €
Location journalière du caveau provisoire	1,20 €	1,20 €

Columbarium : concession 30 ans	600,00 €	600,00 €
Cavurne : concession 30 ans	600,00 €	600,00 €
Renouvellement (10 ans)	150,00 €	150,00 €
Jardin souvenir : pose de plaque	120,00 €	180,00€*

\* Prix indicatif, refacturation au réel de ce qui est facturé à la commune

### **Tarifs des cartes de pêche à la "Prise d'eau" et au plan d'eau "Le Verger"**

Le Conseil Municipal fixe le prix des cartes de pêche à la "Prise d'eau" et au plan d'eau du "Verger", pour l'année 2025, comme suit :

PECHE		Pour mémoire Tarif 2024	Tarif 2025
Cartes à l'année	habitants de Tronget	95,00 €	95,00 €
	autres	135,00 €	135,00 €
Cartes à la journée	1 ligne	4,50 €	4,50 €
	2 lignes	7,00 €	7,00 €
	3 lignes	10,00 €	10,00 €

Une carte gratuite pourra être délivrée aux enfants de Tronget âgés de moins de 12 ans, pour une ligne, en Mairie.

Pour mémoire, l'ouverture de la pêche est fixée à l'avant dernier samedi de mars à 7 heures et la fermeture au premier week-end de novembre.

### **Tarifs de location de la Salle Municipale Robert Déternes, de la Maison du Temps Libre et des Salles Annexes**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les tarifs de locations comme suit :

SALLE MUNICIPALE ROBERT DETERNES			Pour mémoire Tarif 2024	Tarif 2025
Habitants de la commune et entreprises	repas - banquet	salle A	95,00 €	95,00 €
		salle B	135,00 €	135,00 €
		les 2 salles	180,00 €	180,00 €
	vin d'honneur	salle A	45,00 €	45,00 €
		salle B	60,00 €	60,00 €
		les 2 salles	70,00 €	70,00 €
Habitants extérieurs à la commune et entreprises	repas - banquet	salle A	150,00 €	150,00 €
		salle B	195,00 €	195,00 €
		les 2 salles	285,00 €	285,00 €
	vin d'honneur	salle A	65,00 €	65,00 €
		salle B	80,00 €	80,00 €
		les 2 salles	115,00 €	115,00 €
Caution salle des fêtes			50,00 €	500 €

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 003-210302923-20241218-DEL20241218\_47-DE

Vente au déballage	forfait	salle A	120,00 €	120,00 €
Associations départementales	avec repas	les 2 salles	135,00 €	135,00 €

<b>HALL DE LA MAISON DU TEMPS LIBRE</b>		<b>Pour mémoire Tarif 2024</b>	<b>Tarif 2025</b>
Habitants de la commune	vin d'honneur	55,00 €	55,00 €
Habitants extérieurs à la commune	vin d'honneur	145,00 €	145,00 €
Caution			200,00 €

La Maison du Temps Libre est réservée en priorité aux activités sportives et culturelles. Les repas sont interdits.

<b>SALLE ANNEXE EN FACE DE LA MAIRIE</b>			<b>Pour mémoire Tarif 2024</b>	<b>Tarif 2025</b>
Forfait habitants de la commune	salle D ou G	repas	60,00 €	60,00 €

ONT VOTE POUR : 14  
ONT VOTE CONTRE : /  
SE SONT ABSTENUS : /  
ACTE EXECUTOIRE  
Reçu par le représentant de l'Etat le 20/12/2024  
et publié le 20/12/2024

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal,  
Fait à Tronget, le 20/12/2024



Le Maire,

Jean-Marc DUMONT